

« Je garde ce côté libre »

Anthony Brosse, député sortant, de la majorité présidentielle, a obtenu 22,01 % de voix lors de ce premier tour des élections législatives de la 5^e circonscription. Selon lui, le second tour « va se jouer dans un mouchoir de poche ».



Anthony Brosse a obtenu 22,01 % au premier tour.

« Hélas, je ne suis pas surpris du résultat du FN, car ce n'est pas le RN que j'avais en face de moi mais bien le Front national », débute Anthony Brosse, député sortant Ensemble/Renaissance. L'élu, ancien premier adjoint au maire de Pithiviers et toujours conseiller municipal, a obtenu 22,01 % des voix lors du premier tour de ces élections législatives, dimanche 30 juin. « C'est ce à quoi nous nous attendions », confie-t-il. La candidate du Nouveau front populaire, Anne-Laure Boutet, qualifiée pour le second tour, s'est retiré pour faire barrage à l'extrême droite. « Si j'avais été 3^e, je me serais désisté aussi », affirme Anthony Brosse.

Le candidat, âgé de 43 ans, affiche de nombreux outiens, de droite comme le gauche. « J'ai notamment eçu des messages du sénateur Hugues Saury, du pré-

sident du conseil départemental, Marc Gaudet, mais aussi du président de Région, François Bonneau, et du sénateur Jean-Pierre Sueur », indique Anthony Brosse. S'ajoute à cela ceux de nombreux maires du territoire.

Pour le second tour, « cela se jouera dans un mouchoir de poche », estime-t-il. Le député sortant est conscient que, pour certains, il sera difficile de voter pour un candidat macroniste mais il l'assure : « Je ne suis pas un député béni-oui-oui. Je n'ai pas toujours voté comme mon groupe. Je garde ce côté libre et je suis souvent

catalogué par mes collègues comme étant à la gauche de Renaissance et cela continuera », précise Anthony Brosse, qui a pour objectif de toujours chercher le compromis.

Durant cette semaine de campagne, il va se rendre sur le terrain pour aller à la rencontre de la population et commenter son tract. Il y expose ses idées pour le pays comme la défense d'un amendement pour obliger les médecins à s'installer dans les déserts médicaux ou encore de taxer les superprofits au niveau européen et les redistribuer aux citoyens.

CAMILLE COELHO